

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2023

Nb de membres en exercice : 29
Présents : 29

Absents excusés ayant donné
pouvoirs : 4

Votants : 29

Le seize janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 10 janvier 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 10 janvier 2023.

Présents : Mme CHUINARD Claire - *Maire*, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, M. LEHMANN Patrick, Mme LE REUN Karine, M. SONDAG Patrice, M. RIGOLI Claude - Adjoint, M. COLMARD Philippe, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, Mme DELBAYS Emilie, M. EL YAKOUTY Abdelhak, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, M. LAPRAZ Arnaud, Mme SABY Annick, Mme SMADJA Karine, M. VESIN Marc, M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, Mme PES Catherine, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : Mme BUREAU Marine (pouvoir à Mme CHUINARD Claire), Mme FRANÇAIS Chloé (pouvoir à Mme CHOLLET Angèle Lucette), Mme FICHARD Andrée ((pouvoir à M. RIGOLI Claude), Mme LAIDEVANT Céline (pouvoir à M. WOLF Pascal)

Secrétaire de séance : Mme CHOLLET Angèle Lucette

Affaires générales

DEL20230116_05

Objet : Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre les communes de Ballaisson, Bons-en-Chablais, Douvaine, Loisin et la MJC Chablais

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention de mission tripartite a été signée en 2020 entre la MJC CHABLAIS et les communes de Ballaisson, Bons-en-Chablais, Loisin et Douvaine.

Les orientations en matière de politique jeunesse ont donc été définies conjointement entre les communes de Ballaisson, Bons-en-Chablais, Douvaine et Loisin et s'articulent autour de 3 axes :

- L'action éducative et la citoyenneté,
- L'action sociale et la solidarité
- L'action culturelle.

Elle intègre cinq objectifs :

- Favoriser l'accueil et l'accompagnement des jeunes au sein et à partir d'espaces de proximité identifiés et au travers d'une action cohérente et construite ;
- Mener une réflexion à partir de l'analyse des besoins sociaux et co-construire un projet avec l'ensemble des acteurs concernés, favoriser et accompagner le développement des actions en direction et avec les familles
- Etre un lieu d'activités, d'informations et de rencontres, ouvert à tous
- Développer des projets culturels en favorisant l'accès à la culture pour tous et les échanges ;
- Participer à la vie locale, communale et intercommunale sur des projets fédérateurs

Les partenaires entendent conclure une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs, qui, conformément à la loi 2000-321 du 12/04/2000, modifiée par la Loi n°2016-1321 du 07/10/2016, définit les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par chacune des collectivités engagées. Un projet de convention d'objectifs a été proposé aux membres de l'assemblée. Elle prendrait effet le 1er janvier 2023, pour se terminer le 31 décembre 2025. Elle pourra être expressément renouvelée.

Après avoir exposé les différents points de cette convention, Madame le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur ce projet.

Il lui est demandé :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre les communes de Ballaison, Bons-en-Chablais, Loisin, Douvainen et la MJC Chablais
- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre les Communes de Ballaison, Bons-en-Chablais, Loisin, Douvaine et la MJC Chablais et les documents qui s'y rapportent.

**Le Conseil,
Après en avoir délibéré**

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre les Communes de Ballaison, Bons-en-Chablais, Loisin, Douvaine et la MJC Chablais
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre les Communes de Ballaison, Bons-en-Chablais, Loisin, Douvaine et la MJC Chablais et les documents qui s'y rapportent.

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,
Angèle, Lucette CHOLLET



Le Maire,
Claire CHUINARD